



Bulletin trimestriel

avril 2001

Société Historique de Soissons



Société archéologique, historique et scientifique de Soissons

4 rue de la Congrégation 02200 Soissons

Téléphone-répondeur-fax : 03.23.59.32.36

C.C.P. PARIS 5.331-56.Y

Site Internet : <http://perso.wanadoo.fr/sahs.soissons.net>

Association reconnue d'intérêt général à caractère culturel par la D.S.F. de l'Aisne le 25.9.1996

SOMMAIRE

En couverture : un des dessins de Mme Viviane Aubry qui ont illustré sa conférence du 18 février 2001.

3 - activités pour le deuxième trimestre.

4 - informations diverses.

5 - le Yémen présenté en diapositives par MM. Dominique Roussel et Denis Rolland le 17 décembre 2000.

6 - information sur le musée de la mémoire des murs, objet de notre sortie du 20 mai prochain.

7 - compte-rendu de notre assemblée générale du 21 janvier 2001 par Georges Calais.

12 - images de Mongolie avec les diapositives prises par M. Denis Rolland lors de sa mission archéologique de juin 2000.

13 - la dame et le chevalier, par Mme Viviane Aubry, le 18 février 2001.

17 - Richard Cœur de Lion, par Mme Suzanne Liétoir, le 11 mars 2001.

20 - communiqué de l'association « Défi Patrimoine ».

En encart dans ce bulletin :

- **fiche d'inscription pour la visite du musée de Verneuil en Halatte.**
- **fiche d'inscription pour la journée pique-nique.**

Bulletin conçu
et réalisé par nos soins
Dépôt légal avril 2001
Tirage : 185 exemplaires

NOS

ACTIVITES

POUR LE

DEUXIEME

TRIMESTRE 2001

• **dimanche 29 avril** : à 14 heures 30 dans la salle de l'auditorium du Centre culturel de Soissons où une conférence de M. Jean-Pierre LAURANT aura pour thème « Saint Blaise : quelques remarques sur un culte hors du commun dans l'Aisne depuis le XIX^e siècle. C'est dans le cadre du renouveau des légendes et traditions populaires du romantisme post-révolutionnaire que le culte des saints reprit toute sa vigueur en France. La France « profonde » cherchait d'anciens modèles à opposer à la vague de rationalité scientifique en même temps que l'institution religieuse s'efforçait de promouvoir une « science catholique » face aux progrès des « positivismes » divers. En tant que saint guérisseur, Blaise, qui avait été médecin avant sa conversion au temps des persécutions de l'empire romain, offrait un intérêt particulier pour la résistance de l'Eglise catholique, persécutée de nouveau, à la modernité. Sa position d'évêque de Sébaste, en Arménie, offrait de plus la garantie de l'institution à l'intérieur du corps social et celle de son existence historique en ces temps de reprise de l'offensive des « dénicheurs de saints » commencée à la fin de la Renaissance et reprise par la critique historique nouvelle. Le succès fut réel et durable comme en témoigne la pérennité de certaines fêtes et pèlerinages, tel celui de Pont-St-Mard.

• **dimanche 20 mai après-midi** : visite du « musée de la mémoire des murs » à Verneuil-en-Halatte, près de Creil (voir page 5 les informations sur ce musée) Déplacement en car : départ place de l'hôtel de ville de Soissons à 14 heures ; retour prévisible aux environs de 18 h.30/19 heures. Inscription INDISPENSABLE par la fiche jointe, le nombre de visiteurs étant limité à 50.

• **dimanche 10 juin** : journée pique-nique avec déplacement en car. Départ place de l'hôtel de ville de Soissons à 9 h. 30 ; retour prévisible vers 18 h.30/19 heures. Le parcours retenu est le suivant : Château-Thierry avec visite de l'hôtel-dieu, le mémorial américain de la cote 204, pique-nique aux alentours du bois Belleau, Montigny-l'Allier et son ancienne commanderie. Inscription par la fiche jointe.

Nous avons appris avec tristesse, le 4 février dernier, le décès de notre fidèle sociétaire, M. Alain FOURNIER. Que sa famille veuille bien trouver ici l'expression de nos sincères condoléances.

INFORMATIONS DIVERSES

Bienvenue aux adhérents de la nouvelle année :

- Mmes Colette BRETELLE, de Soissons,
GEOFFROY-TRANOY, de Soissons.
Christine POUGET-VIDIEU, de Soissons
- MM. Michel-Clément de GIVRY, de Vauxbuin,
René MARTHON, de Soissons,
James SCARLETT, de St Pierre-Aigle.

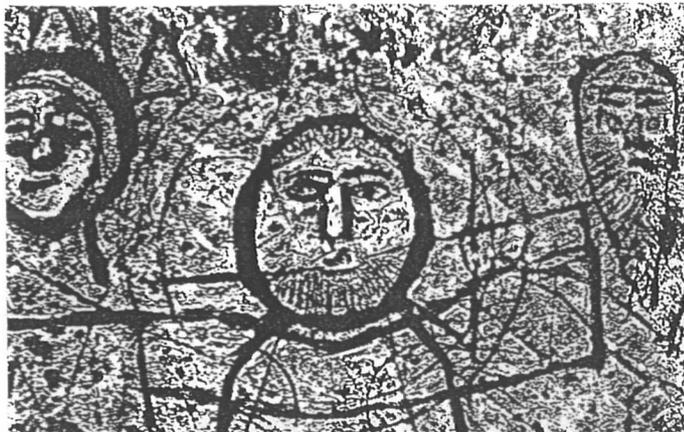
Cotisation pour l'année 2001 : merci à tous ceux qui ont suivi notre recommandation de bien vouloir régler la cotisation 2001 au plus tard à la date du 31 mars. Les retardataires sont très peu nombreux et nous ne doutons pas qu'il s'agit d'un simple oubli qu'ils auront à cœur de réparer dans les tout prochains jours.

Mémoires de la Fédération : il semble que le millésime 99 soit susceptible de paraître au cours de ce trimestre ; encore un peu de patience !... Des mesures ont été prises par la Fédération afin que ce retard ne se répercute pas sur les numéros suivants.

Pour la fin de l'année, nous avons retenu les dates suivantes :

- dimanche 21 octobre,
- samedi 10 novembre,
- vendredi 14 décembre pour notre conférence-dîner,
- et le dimanche 20 janvier 2002 pour notre assemblée générale.





MUSEE DE LA MEMOIRE DES MURS VERNEUIL EN HALATTE (OISE)

Pour la première fois en Europe, un patrimoine insolite méconnu, prend place dans un étonnant musée, celui des graffiti gravés et sculptés, depuis l'Antiquité jusqu'au début du 20^e siècle, soit environ 3800 ans. 30 années de recherches tous azimuts ont permis l'aboutissement d'une collection exceptionnelle de près de 3500 moulages, admirablement muséographiés dans une petite ville de l'Oise, à Verneuil-en-Halatte, avec l'aide de la commune, du département et de la région.

LA MUSEOGRAPHIE

Répartition des collections de témoignages.

Hall d'accueil : Présentation à caractère didactique de différents sites et des techniques de relevés.

Rez-de-Chaussée/Caves : Parcours de 3500 ans avec les graffiti anciens (âge du bronze - début 20^e siècle).

1^{er} étage : Les graffiti anciens dans les églises de Picardie (XVI^e au XIX^e siècle).

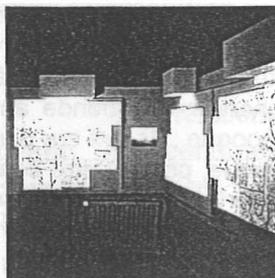
1^{er} comble : Le soldat et l'art mural des carrières (pendant la guerre de 14/18).

2^e comble : Les graffiti des gens de la mer et du fleuve (XVI^e au XVIII^e siècle), en Normandie, en Charentes et en Méditerranée.

1^{er} étage et sous-sol : Les collections archéologiques
Objets de fouilles des ruines du château du 16^e siècle et du site gallo-romain sur le sol communal. Témoignages néolithiques et paléolithiques.

LA PEDAGOGIE

Ce musée propose une observation sociologique sur les mœurs et les mentalités, par le regard sur l'expression graphique et circonstancielle des hommes de tous temps. Il est un outil de travail pour les chercheurs, artistes, archéologues, sociologues et historiens. Il est, par le repérage temporel des objets exposés et la richesse iconique gravée, un support de méditation, dont l'onirisme ne peut s'exclure. Enfin, il apporte par sa démarche pédagogique un enseignement de réflexion aux jeunes générations.



LES AUTEURS

Les promeneurs, visiteurs, vagabonds, les trublions, criminels et sorciers.
Les soldats
Les gens de mer
Les prisonniers

LES THEMES

Politiques
Religieux
Ludiques
Guerriers
Erotiques.

LA RECHERCHE

Elle se poursuit dans les édifices civils et les églises médiévales en France et à l'étranger. Inventaires, photographies et moulages constituent aujourd'hui un corpus de référence important pour les chercheurs en sciences humaines.

QUELQUES SITES RICHES EN GRAFFITI, ANCIENS GRAVÉS OU SCULPTÉS, SCÉNOGRAPHIÉS A VERNEUIL-EN-HALATTE

Aigues-Mortes (Gard), Amboise (Indre-et-Loire), Amiens (Somme), Bonaguil (Lot-et-Garonne), Borest (Oise), Bourdeilles (Dordogne), Brouage (Charentes), Cambrai (Nord), Chateaudun (Eure et Loire), Cognac (Charentes), Chinon (Indre et Loire), Dieppe (Seine Maritime), Domme (Dordogne), Gisors (Eure), La Rochelle (Charentes), Loches (Indre-et-Loire), Lormont (Gironde), Nevers (Nièvre), Pierrefonds (Oise), Saumur (Maine-et-Loire), Sens (Yonne), Tarascon (Bouches-dur-Rhône), Belle-Ile (Morbihan), Fontevraud (Maine-et-Loire), Montmajour (Bouches-du-Rhône) et d'autres...

LA SAUVEGARDE

Devant les attaques chimiques et le vandalisme humain, les relevés moulés constituent le seul moyen efficace de la conservation d'une trace authentique et sa sauvegarde dans un lieu de mémoire de l'histoire des hommes.



Le 17 décembre 2000, MCM. Dominique Roussel et Denis Rolland nous ont fait découvrir, à travers une série de diapositives, un pays encore entouré de mystères, situé au sud-ouest de la péninsule arabique

LE YEMEN

Voici un court aperçu historique pour mieux situer l'évolution de ce pays à travers les âges, le plus ancien que l'homme ait habité.

LE YEMEN ANTIQUE

Les fouilles ont montré que l'homme a habité cette région du globe il y a des millions d'années, ce qui prouve que le Yémen a connu toutes les étapes de l'évolution humaine depuis la préhistoire. L'aspect de cette région de l'Arabie du sud était complètement différent de ce qu'il est aujourd'hui car les pluies permanentes durant toute l'année en faisait un tapis de verdure avec arbres, plantes et végétation de toute sorte. Les Yéménites ont bien exploité cette situation et, grâce au développement de l'agriculture, ils ont pu jouer un rôle important dans les échanges du monde antique, leur territoire constituant l'une des deux principales voies commerciales de l'époque ; ils ont su, par exemple, s'approprier le monopole de l'encens dont la valeur marchande, à cette époque, pouvait être comparée au pétrole d'aujourd'hui. Dans ce Yémen antique, il y a eu six états qui ne se sont pas toujours succédés mais ont quelquefois existé ensemble, se sont fondus ou disparu, jusqu'au moment de la création d'un Etat fédéral à la fin du 4^{ème} siècle

LE YEMEN DU MOYEN-AGE

Cette période qui s'étend du 7^{ème} au 16^{ème} siècle a été marquée par des conflits politiques les plus aigus entre les Etats yéménites environnants à la suite desquels l'Etat indépendant du Yémen s'est créé, tout en restant dans l'orbite de l'Etat du Nord dont le centre était Bagdad. Des menaces sont également venues de l'étranger, notamment des Portugais dans le cadre d'une politique européenne colonialiste, sous prétexte de découvertes géographiques et autres ; ils ont tenté en vain d'occuper Aden pendant plusieurs années. D'autres envahisseurs sont apparus : les Mamelouks puis les Ottomans ; ceux-ci ont même réussi à occuper Aden puis tout le pays qui ne fut libéré que grâce à la résistance populaire.

LE YEMEN MODERNE

Cette période commence après le départ des Ottomans en 1635 et la constitution de l'Etat fédéral yéménite, regroupant les différents Etats de la région, avec Sanaa comme capitale. C'est seulement au 18^{ème} siècle qu'est apparu le début des mouvements séparatistes et l'affaiblissement de cet Etat fédéral. A la même époque a commencé le début de l'infiltration du colonialisme britannique et ottoman qui ont collaboré pour finalement se partager le Yémen en 1914 en créant le Yémen Nord et le Yémen Sud. Mais, à la suite de la défaite des Ottomans en 1918, les territoires du Nord ont été évacués par les Turcs et un Etat yéménite indépendant créé sous le pouvoir des imams.

LE YEMEN ACTUEL

En septembre 1962, une république indépendante est proclamée dans le Yémen Nord, tandis qu'au sud, toujours occupé par les Britanniques, la lutte populaire se poursuivait. Après un conflit interne qui a duré quatre années, le peuple du Yémen du sud a réussi à se libérer totalement, forçant les troupes britanniques à quitter définitivement le pays le 30 novembre 1967 ; la République démocratique du Yémen était créée tout aussitôt. La politique économique et sociale révolutionnaire appliquée par ce nouveau pouvoir pour effacer l'héritage du passé n'a pas été sans créer des soubresauts entre les différentes tendances internes. Finalement, après l'éclatement de l'URSS le Yémen du Sud a abandonné le communisme et fusionné avec le Yémen du Nord en 1990.



Bilan de l'année passée

Après avoir accueilli M. Claude PARISOT, maire de Soissons et M. Jean-Marc SOUVRE, conseiller régional et municipal, M. Denis ROLLAND ouvre la séance en présentant à l'assistance les vœux de bonne année de l'ensemble du Bureau en souhaitant qu'ils puissent lui permettre de participer en grand nombre aux différentes rencontres qui vont leur être proposées.

mais aussi

perspectives d'avenir

Prenant la parole à l'invitation du Président, M. le Maire exprime son plaisir de venir pour une première fois à notre assemblée générale parce qu'il est dans son rôle de connaître les associations et poursuit : *«Même si je sais quels sont les sujets que vous traitez, je n'avais pas encore eu d'informations précises sur toutes vos activités ni sur le nombre d'adhérents que vous rassemblez et je suis heureux d'être ici afin d'avoir une meilleure appréciation de vos actions ».*

étaient au menu

RAPPORT D'ACTIVITE

de notre

Le Président, au nom de l'association, renouvelle les condoléances aux familles des deux sociétaires décédées durant l'année écoulée, Mme MARTIN en juillet et Mme HERMAND en décembre, puis analyse la situation de nos effectifs :

A S S E M B L E E G E N E R A L E

- au 1^{er} janvier 2000 : 144 sociétaires.
- ont quitté la Société : 14
- nouveaux adhérents : 15
- effectif au 1^{er} janvier 2001 : 145

du 21 janvier 2001

en souhaitant une évolution plus positive pour l'avenir, soit pour participer à nos activités, soit pour consulter notre bibliothèque par simple curiosité historique ou littéraire ou bien pour des besoins scolaires comme c'est fréquemment le cas.

tenue au

Il donne ensuite un résumé des activités de l'année écoulée. D'abord, les conférences :

Centre culturel

- le 23 janvier, à la suite de notre assemblée générale, présentation de diapositives commentées par M. Maurice PERDEREAU montrant des enluminures du missel de St Médard, l'un des plus beaux manuscrits du XIV^e siècle que possède la bibliothèque municipale.

de Soissons

- le 27 février, c'est M. Nicolas OFFENSTADT, maître de conférences à la Sorbonne et chercheur au CNRS, qui est venu nous parler des « fusillés pour l'exemple » dans toutes les armées engagées dans la première guerre mondiale

- le 26 mars, M. Jacques BERNET, secrétaire de la Société d'histoire moderne et contemporaine de Compiègne, a évoqué le marquisat d'Attichy et les quatre générations des La Trémoille, du début du XVIII^e siècle à la Révolution.
- le 30 avril, M. Ghislain BRUNEL, conservateur en chef aux Archives nationales, a traité du « mythe de l'an mil », la peur et les terreurs de l'époque ayant la vie dure car on n'a pas toujours fait la part entre les écrits du moment et les reconstructions à posteriori.
- le 8 octobre, M. Maurice BAILLEUX a retracé l'histoire des châteaux de Mont Notre-Dame et leurs relations avec la famille des comtes d'Aumale.
- le 17 novembre, notre conférence-diner annuelle nous a permis d'entendre M. Jean MALSY expliquer le « pagus soissonnais », géographie historique de la région de Soissons, depuis l'époque gauloise jusqu'au XI^e siècle.
- le 17 décembre, MM. Dominique ROUSSELET et Denis ROLLAND ont présenté et commenté une série de diapositives sur le Yémen

Au beau temps, nos sorties nous ont emmenés :

- le 13 mai à Septmonts pour voir quelques maisons particulières et se retrouver au château pour un sympathique dîner aux chandelles suivi d'une montée au donjon illuminé.
- le 25 juin à Noyon pour une visite de quelques lieux historiques de la ville : le musée Calvin, le musée du Noyonnais et, après un repas en commun au restaurant, la cathédrale. Sur le chemin du retour, un arrêt à Blérancourt a permis de revoir la maison de St Just après sa rénovation dans son caractère original du XVIII^e siècle.

Pour les mois qui viennent, voici les thèmes retenus pour les conférences et les sorties :

- le 18 février : les costumes aux XV^e et XVI^e siècles par Mme Viviane AUBRY.
- le 11 mars : Richard Cœur de Lion par Mme Suzanne LIETOIR.
- le 29 avril : les saints du Soissonnais par M. Jean-Pierre LAURANT.
- le 20 mai : la visite du musée du graffiti à Verneuil en Halatte dans l'Oise.
- le 10 juin : notre journée pique-nique aux alentours de Château-Thierry.

Enfin, probablement en octobre, mais le programme pour le 4^{ème} trimestre n'est pas définitivement arrêté : la faïencerie de Sinceny qui existait près de Chauny et qui a disparu dans le courant du XVIII^e siècle.

En dehors de ces animations « société », le Président évoque d'autres engagements tenus par certains de nos adhérents montrant ainsi la diversité et la disponibilité qui règnent au sein de notre association ; toutefois, à défaut d'être exhaustive, cette citation n'est pas reprise dans ce rapport. Pour ce qui le concerne, il rappelle qu'il est délégué départemental de la Fondation du patrimoine et, comme notre fiche de cotisation sollicite un don pour celle-ci, il revient sur sa vocation : aider à l'inventaire et à la sauvegarde du patrimoine de proximité, tout ce qui n'est pas classé officiellement « monument historique » : maisons, calvaires, lavoirs, par exemple ; c'est une fondation privée qui ne fonctionne qu'avec des bénévoles ; elle est autorisée à délivrer des avantages fiscaux aux propriétaires de biens immobiliers de ce genre après attribution d'un label qui leur permet de déduire de leurs impôts 50 ou 100 % du montant des travaux effectués, selon le niveau des subventions reçues pour ceux-ci. Bien qu'il y ait eu peu de publicité sur ce dispositif qui vient tout juste d'être mis en place, il y a déjà beaucoup de demandeurs. Ceci l'a amené à se rendre dans divers endroits du département (aidé en cela par notre adhérente, Mme JACQUES) pour visiter différentes constructions susceptibles d'être concernées. Nos adhérents seront tenus informés.

Parmi les projets, il y a celui de publier le deuxième tome de nos « Mémoires du Soissonnais » en fin d'année ou au début de l'an prochain. Le Président détaille les sujets réunis pour cet ouvrage qui pourraient couvrir environ trois cents pages ; ils sont très diversifiés et rentrent bien, avec nos conférences, dans notre rôle de mise en valeur de notre patrimoine local et régional. Mais une telle publication coûte cher (env. 90.000 francs) et il ne nous est pas possible de la réaliser avec nos seuls deniers. Aussi avons-nous sollicité, entre autres, la mairie de Soissons et le Conseil régional pour nous aider dans ce financement ; puisse la présence ce jour du Maire de Soissons et d'un conseiller régional nous aider dans nos démarches.

Autre projet : rassembler et identifier les quelque 4.000 photographies provenant du fonds Vergnol. Une partie est chez nous mais il en reste environ 3.000 aux Archives départementales et nous espérons pouvoir les rapatrier, ce qui constituerait un fichier vraiment exceptionnel. Quelques unes de ces images ont d'ailleurs déjà été utilisées, notamment pour le livre sur la reconstruction après la guerre 14-18 et également par les Editions Gallimard pour l'illustration d'un roman, ce qui nous a permis de recevoir des droits d'auteur bien appréciés pour nos finances.

Autre négociation avec les Archives départementales pour régulariser deux anomalies dont l'origine remonte à une cinquantaine d'années : le retour d'un certain nombre de documents en leur possession alors qu'ils portent le cachet de notre Société en échange de documents que nous possédons et qui leur appartiennent.

Autre projet encore qui va intéresser le Maire de Soissons : le siège de notre Société, rue de la Congrégation. Depuis 1934-35, nous sommes dans ces locaux qui deviennent exigus et très poussiéreux. Il y a une belle maison sur la Grand'Place que la Ville vient d'acquérir et qui pourrait nous accueillir, solutionnant peut-être en même temps le problème du stockage des archives de Bernard ANCIEN qui en a fait don à la Ville, à charge pour elle d'en faire l'inventaire et d'en rendre l'accès possible alors que faute de temps et de place elles sont restées en l'état. M. le Maire explique le problème actuel de cette bâtisse qu'il a visitée récemment : si sa toiture est en excellent état parce que refaite depuis peu, elle n'est pas close. De ce fait, il a fallu changer les serrures pour en interdire l'accès mais il y a encore les pigeons qui parviennent à y pénétrer et leurs fientes représentent un volume impressionnant ; il y a donc nécessité d'une obturation parfaite et d'un sérieux nettoyage, non seulement de ces déjections mais aussi de tout ce qui est resté sur place : meubles, linge, etc. Des contacts ont été pris avec les Bâtiments de France qui acceptent de nous conseiller pour cette remise en état ; c'est donc en bonne voie. Quant à l'utilisation, en faire le siège de la Société historique n'est pas une mauvaise idée mais il y en a d'autres, notamment pour y loger les archives municipales ou accueillir d'autres associations. Le Président est bien conscient que le bâtiment est suffisamment grand pour cela et se déclare prêt à participer, si besoin était, à la mise sur pied de cette réhabilitation.

Enfin, dernier projet : l'utilisation d'un emploi-jeune pour la mise sur informatique de nos archives (et peut être de celles de Bernard ANCIEN), emploi qui pourrait être créé en partenariat avec l'association « Soissonnais 14-18 ». Le coût à partager ne serait pas très élevé, 10.000 francs par an, mais cela fait l'objet d'un débat animé au sein de notre Bureau et on hésite à se lancer. La solution à ce problème pourrait éventuellement venir de la Ville si elle nous apportait sa collaboration dans des conditions à définir.

Le Président évoque également les difficultés rencontrées par la Fédération des Sociétés d'histoire de l'Aisne pour la parution de son recueil annuel de Mémoires qui est le seul support de publication pour la plupart des sociétés adhérentes. Deux numéros sont en retard ; celui de 1999 devrait sortir dans les tout prochains mois et celui millésimé 2000 à la fin de l'année.

RAPPORT FINANCIER

Madame Madeleine DAMAS commente le rapport financier de l'année 2000 présenté à l'assistance en rétro projection. S'il se solde par un excédent d'environ 6.500 francs, ce qui est réconfortant, certains postes de dépenses appellent une explication. D'abord, la location de la salle du Centre culturel où nous sommes qui, de 160 francs par réunion, est passée, sans information préalable, à 1.000 francs par réunion. La Mairie, interrogée sur cette hausse excessive, a ramené ce prix de location à 1.000 francs pour trois réunions, ce qui paraît encore bien élevé pour une rencontre culturelle ouverte gratuitement à tout public. Autre poste déficitaire : celui qui concerne les frais de réédition de trois de nos anciens bulletins contenant l'étude de M. Maximilien BUFFENOIR sur la famille d'Estrées puisque ceux-ci dépassent les ventes que nous avons réalisées, ce qui nécessitera une plus grande vigilance si, à l'avenir, nous renouvelons une telle opération.

Ces deux rapports, d'activité et financier, ne soulèvent aucune observation particulière de la part de l'assistance qui les approuve à l'unanimité.

ELECTION DU BUREAU POUR 2001

Aucune autre candidature n'ayant été exprimée pour une des tâches du Bureau, il est procédé au vote selon la composition proposée par le Bureau sortant et publiée dans notre bulletin trimestriel de janvier. Les résultats sont les suivants :

- adhérents au 31.12.2000 : 145
- quorum : $145/2 = 73$
- pouvoirs reçus : 43
- votants : 50
- suffrages valablement exprimés : 93

- majorité : $(\text{pouvoirs} + \text{votants}) / 2 + 1 = 47 \text{ voix}$

Tous les candidats recueillent la totalité des 93 suffrages. La composition du Bureau pour 2001 est donc :

Présidente d'honneur :	Mme Geneviève CORDONNIER
Président :	M. Denis ROLLAND
Vice-présidents :	MM. Robert ATTAL Maurice PERDEREAU René VERQUIN
Trésorière :	Mme Madeleine DAMAS
Trésorier adjoint :	M. Lucien LEVIEL
Secrétaire :	M. Georges CALAIS
Bibliothécaire :	M. Pierre MEYSSIREL
Archiviste :	M. Maurice PERDEREAU
Membres :	Mme Jeanne DUFOUR M. Yves GUEUGNON.



Avant de conclure cette partie administrative et à sa demande, la parole est donnée à M. Jean-Marc SOUVRE. Après avoir salué l'assistance, il poursuit en ces termes : « *il se trouve que je connais bien votre association pour avoir, dans le cadre de fonctions précédentes, assisté très fidèlement à vos assemblées générales ; j'y compte de nombreux amis et je sais le travail que vous faites. Je crois effectivement, et M. le Maire l'a dit, qu'il faudra demain, et quels que soient les élus, que nous réfléchissions au déménagement du siège et de la bibliothèque parce que, très franchement, vous ne pouvez plus continuer à travailler dans ces conditions-là ; d'autant qu'il serait bon que le fonds Vergnol et le fonds Ancien puissent être réintégrés en un lieu unique géré par votre Société. Je sais combien certains d'entre vous sont présents et disponibles ; je souhaite donc que vous poursuiviez vos travaux comme vous le faites aujourd'hui, avec toute la passion qui vous anime pour cette histoire de Soissons* ».

*

Ainsi s'achève l'assemblée générale. La parole est ensuite laissée à M. Denis ROLLAND pour présenter et commenter les diapositives qu'il a rassemblées lors de son séjour en Mongolie l'an dernier ; le résumé de son intervention est repris par ailleurs.

Comme à l'habitude, l'après-midi se termine cordialement autour d'une coupe de champagne.

Georges CALAIS.



IMAGES DE MONGOLIE

présentées par M. Denis Rolland

à l'issue de notre assemblée générale du 21 janvier 2001

Les recherches archéologiques menées en Mongolie et en Transbaïkalie sous l'égide de l'UNESCO, dans le cadre du programme « dialogue interculturel est-ouest en Asie centrale », ont abouti à la découverte de plusieurs nécropoles impériales dans lesquelles ont été ensevelis, il y a plus de deux mille ans, les chefs de la Confédération Xiongnu (les « shan-yü »), que l'historien français René Grousset a appelé « le premier Empire des Steppes ».

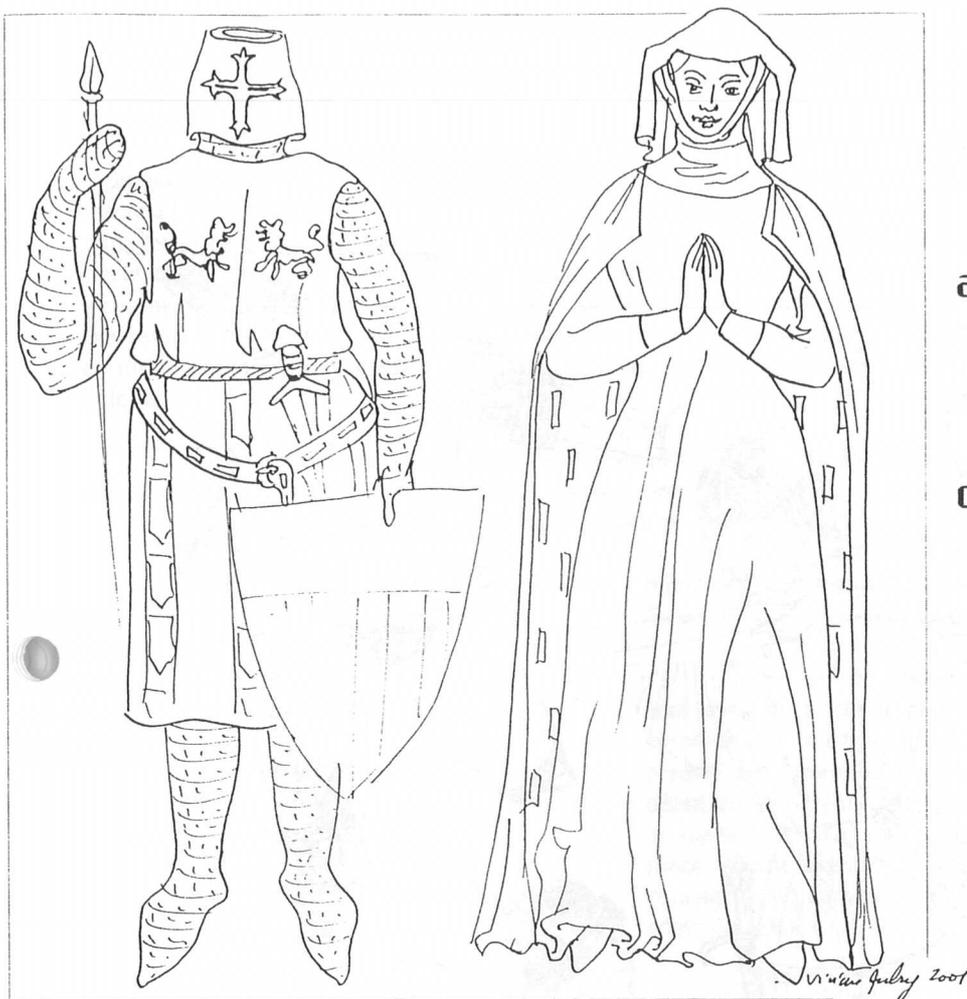
Les Xiongnu constituent ce peuple nomade qui parvint à s'unifier deux siècles avant notre ère, à fédérer l'ensemble des territoires steppiques compris entre la Sibérie au nord et la Chine au sud, la Corée à l'est et les oasis d'Asie centrale à l'ouest. Rival farouche de l'empire chinois des Han, l'empire Xiongnu, malgré des luttes incessantes de part et d'autre de la Grande Muraille, entretint cependant avec lui des relations diplomatiques, culturelles et commerciales.

La nécropole de Gol Mod, à 400 km au nord-ouest d'Oulanbataar, contient plusieurs centaines de sépultures des notables Xiongnu et probablement une dizaine de tombes d'empereurs.

M. Denis Rolland a participé en juin 2000 à une mission archéologique préparatoire des fouilles qui devraient se dérouler durant l'été 2001 et permettre de dégager deux tombes impériales.

Les diapositives présentées rendaient compte de cette mission et de la fête du Bouddha Lama réincarné.





La dame et le chevalier

ou l'image du corps
aux XIV^e et XV^e siècles
à travers l'analyse
des costumes
représentés dans
deux manuscrits de la
bibliothèque de
Soissons : la « Bible
historiale » de Braine
et le « Pèlerinage de
la vie humaine et de
l'âme ».

[conférence de
Mme Viviane Aubry
du 18 février 2001]

La bible provenant des comtes de Braine

Cette bible est une « bible historique » du XIV^e siècle venant des comtes de Braine ; le texte est de Pierre Comestor et la traduction de Guart des Moulins. Elle provient des biens confisqués à la Révolution en 1792 ; c'est la version tardive d'une bible maintes fois copiée depuis le XIII^e siècle. Le manuscrit présente un ensemble de vignettes carrées placées dans le corps du texte et alignées le long de doubles bandeaux peints, agrémentés de rinceaux de feuillages. Sous chacune d'elles sont peintes des lettrines de début de paragraphe. Ces vignettes présentent une iconographie variée mettant en scène des personnages dans des lieux représentés de manière symbolique sans souci de perspective ; le fond est encore résolument dessiné de motifs géométriques à couleurs saturées.

Le pèlerinage de la vie humaine et de l'âme

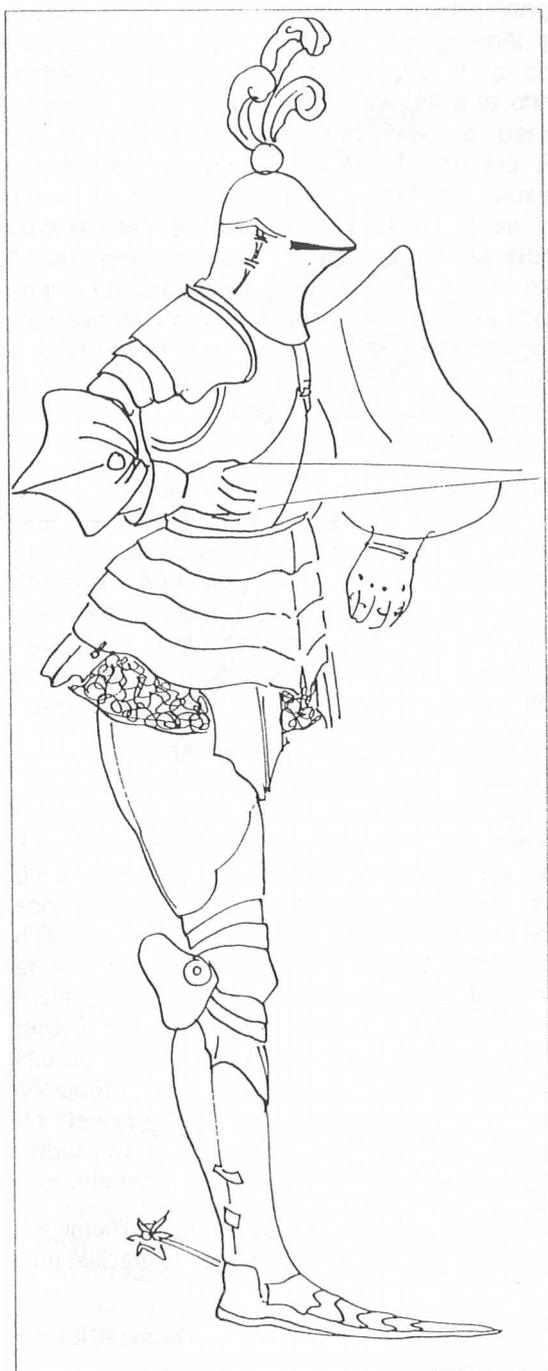
Ce manuscrit de Guillaume de Guilleville est la traduction française d'un poème ; il date du début du XV^e siècle et provient de l'abbaye de Prémontré. Il est conservé depuis 1796 à la bibliothèque de Soissons. Il présente des vignettes carrées associées à des lettrines et à des bandes décoratives de fleurs, de rinceaux et d'entrelacs se déroulant verticalement sur les feuillets. La représentation est ici assez réaliste, les personnages évoluant dans des lieux architecturés en profondeur. Guillaume de Guilleville (vers 1295-1380) devient moine en 1315 à l'abbaye de Chaalis. Vers 1330, il écrit un songe : « le pèlerinage de la vie humaine ». Vingt cinq ans plus tard, il écrit une autre version de cette œuvre et, de 1355 à 1358, il écrit deux autres songes : « le pèlerinage de l'âme » et « le pèlerinage de Jésus-Christ ». Dans l'ouvrage conservé à la bibliothèque de Soissons, les deux pèlerinages, celui de la vie humaine et celui de l'âme sont rassemblés en une seule et même histoire.



Le costume défensif raconté à travers les deux manuscrits : comment l'image du chevalier s'est formée aux XIV^e et XV^e siècles

C'est à partir du XIV^e siècle que l'armure des chevaliers commence vraiment à se perfectionner. Nous connaissons bien l'image du chevalier du XIII^e siècle avec son haubert de mailles recouvert par une cote en tissu, sa têtère et ses chausses de mailles. Le haubert était enfilé sur le gambison, un vêtement piqué de bourre destiné à protéger la peau des mailles du haubert mais également pour amortir les coups. Ce type de costume défensif du XIII^e siècle va peu à peu se perfectionner avec l'apport de protections carrées en bois sur les épaules, les ailettes, qui, fort inconfortables, disparaîtront au début du XIV^e siècle et seront remplacées par des spallières ou des épaulières en métal. Des protections de forme conique, les coudières ou cubitières aux coudes, les genouillères aux genoux et des protections en forme de gouttière, les grèves, pour le dessus de jambe, et les brassards pour les bras, marquent le premier pas vers la lente élaboration d'une armure intégrée.

Dans la Bible historique de Braine, les protections de jambe recouvrent entièrement la jambe et constituent déjà un ensemble homogène constitué de plaques assemblées entre elles à l'aide de charnières et de boutons à ressorts. Les personnages portent également une cote ample de tissu ou une tunique plus ajustée, outrageusement rembourrée



au niveau du torse et ceinte d'une ceinture portée bas sur les hanches. ; la forme de cette tunique était donnée par le rembourrage du gambison porté en dessous.

Afin de renforcer la protection du torse, on inventera, vers la fin du siècle, le plastron en fer attaché dans le dos par des courroies. Ce plastron, grâce à l'amélioration de la forge, se verra ajouter des lames de fer, des plates articulées entre elles qui, au début, continuèrent à être portées sur la jupe dépassant du haubert de mailles. Ces plastrons souvent munis d'un faucre pour soutenir la lance, seront bientôt rattachés à une dossière afin de former un corselet de fer complet, parfois recouvert de tissu afin de réduire les effets du soleil sur le fer nu

L'armure de la fin du XIV^e siècle et du début du XV^e se définit donc avec assez d'homogénéité. Les gantelets de fer en forme d'entonnoir viennent finir la protection des mains, le camail de mailles protège le cou et permet de faire la jonction avec la protection de la tête. Au XIII^e siècle, les militaires ne disposaient que du lourd heaume, porté seulement pendant les batailles, et de protections plus légères, les cervelières de fer et les chapels de fer ou chapeaux de Montauban. Ces militaires portent également un bassinet, la protection de tête par excellence du XIV^e siècle. La visière est dite en forme de museau de chien avec des ouvertures en forme de fente pour les yeux et en forme de fente ou en série de trous pour la bouche.

Le manuscrit du pèlerinage nous offre une autre vision du chevalier. La princesse « Grâce de Dieu » accueille le pèlerin et l'aide à revêtir l'armure qui lui permettra d'affronter tous les dangers. Selon le modèle habituel, les vêtements sont représentés pendus à une tringle. Dans les vignettes suivantes, la princesse lui présente les pièces les unes après les autres. Sur cette tringle sont pendus des hauberts et une paire de chausses de mailles doublées semble-t-il à leurs extrémités par une bande de cuir. Deux armures sont également pendues et nous pouvons reconnaître le plastron, la pansière, la braconnière composée de lames de métal et même, pour l'une d'elles, de deux tassettes. La princesse présente ensuite au pèlerin une chemise de corps frappée d'une enclume sur la poitrine puis un gambison court lacé devant. Auparavant, la princesse lui a présenté le haubert de mailles, les gantelets, l'écu et le bassinet. Ce bassinet dit « à la française » ou « grand bassinet », très couvrant, était utilisé lors d'affronts violents à la lance, comme sur les terrains de joute.

Nous avons donc, à travers ces deux manuscrits, un panorama assez complet de l'histoire du costume militaire entre le milieu du XIV^e siècle et le milieu du XV^e, période où les formes s'affirment. Ce qui caractérise le XIV^e siècle, c'est ce mélange de matériaux empruntés au costume civil (cuir, tissus) et de matériaux typiques du costume militaire (métal, cuir). Les armées donnaient alors une image très hétéroclite tant du point de vue de la piétaille que du point de vue de la chevalerie. Si au XV^e siècle la piétaille reste hétéroclite quant à son habillement, le chevalier acquiert une image homogène imposante, celle d'un corps de fer amplifiant les caractéristiques de l'anatomie masculine, lui donnant une allure terrifiante.

Le costume féminin raconté à travers les deux manuscrits : comment l'image de la femme s'est formée aux XIV^e et XV^e siècles.

Le XIII^e siècle nous renvoie l'image d'un corps féminin dissimulé par une cote ample et fluide, ce vêtement unisexe porté long et court par les hommes.. Le XIV^e siècle, en définissant clairement le corps féminin et le corps masculin grâce à des costumes les différenciant sans ambiguïté, participera à l'élaboration de caractères symboliques sexuels propres aux deux sexes et ce pour de nombreuses centaines d'années.

Les femmes de la Bible historique de Braine portent la cote ou la robe typique du XIV^e siècle, celle qui a induit une petite révolution dans la coupe. Cette époque est en effet une époque très inventive et elle inventera, entre autres, ce que l'on appelle maintenant la coupe princesse qui permet à la robe de coller au buste tout en épousant ses contours.. Pour accompagner cette silhouette légère, la coiffure reste discrète.

Cette épure du costume féminin, nous la retrouvons dans le manuscrit du pèlerinage, déclinée sous diverses formes. Portée par la princesse « Grâce de Dieu », la robe est façonnée dans un riche brocart couleur or. Le ventre et la taille sont marqués par une ceinture orfèvrée du type de celle que l'on portait au XIII^e siècle et au début du XIV^e siècle. Une deuxième femme, portant la même coupe de robe nous donne une image plus en phase avec les modes de la fin du XIV^e siècle, la ceinture réelle ou brodée à même la robe ceignant étroitement les hanches. Mais il n'y a aucun doute sur la datation car le costume de l'homme nous ramène bien en plein XV^e siècle.

Est-ce l'ouverture parfois pratiquée devant sur une plus ou moins grande longueur et se fermant par un laçage porté plus ou moins large sur la lingerie qui donna l'idée d'ouvrir la robe par devant en l'échancrant largement en V ? La coupe générale du vêtement resta la même mais elle s'ouvrit sur le devant sur un plastron lacé, le tassel, de couleur différente. Nous avons référencé dans ce manuscrit tous les accessoires et toutes les formes qui donneront naissance à la figure gothique féminine : le bandier, le tassel, l'encolure en V, la guimpe, le collier. Nous sommes là dans l'image bien définie du costume féminin du XV^e siècle auquel il ne manque plus que les chaussures à la poulaine et le hennin. Mais ces dames, en dehors des parades de cour, devaient porter ces robes « princesse » dans l'intimité de la vie de tous les jours.

Les types féminins et masculins sont désormais bien théorisés ; il suffit, pour s'en convaincre, de comparer une pierre tombale du XIII^e siècle et deux personnages du XV^e siècle. Au XIII^e siècle, l'homme, civil ou militaire, et la femme, avaient la même silhouette ou peu s'en faut. Au XIV^e siècle, les corps se diversifient, les caractéristiques s'affirment. Au XV^e siècle, l'armure anthropomorphe amplifie la stature et la musculature de l'homme, machine à faire la guerre, force virile faite pour vaincre. Dans le même temps, le costume féminin accuse la gracilité du corps féminin, sa fragilité et sa douceur.



Viviane AUBRY.

Troisième fils d'Henri II, roi d'Angleterre, et d'Aliénor d'Aquitaine, fille et héritière de Guillaume X, dernier Duc de Guyenne et Comte de Poitou, c'est

RICHARD CŒUR DE LION

raconté par Mme Suzanne LIETOIR lors de notre réunion du 11 mars 2001.

Richard succéda à son père en 1189 et régna 10 ans sur l'Angleterre. Le grand événement de son règne fut la 3^{ème} croisade à laquelle il prit part avec le roi de France, Philippe Auguste. Les deux premières croisades avaient peu touché l'Angleterre. Vers la fin du règne d'Henri II Plantagenêt, père de Richard, les victoires de Saladin et la chute du royaume franc de Jérusalem émurent la chrétienté. Ce roi d'Angleterre promit bien de partir mais n'embarqua jamais. A sa mort, son fils Richard, d'une toute autre nature, confirma aussitôt sa volonté de secourir la chrétienté ; il se rendit à Rouen pour ceindre l'épée ducale de Normandie puis à Londres pour recevoir la couronne royale en l'abbaye de Westminster. Il obtint de ses voisins, les rois d'Ecosse et du Pays de Galles, l'engagement de ne pas attaquer l'Angleterre pendant la durée de la croisade ; il échangea de même avec le roi de France des promesses de non agression.

Dès que Richard eut reçu l'héritage paternel, il vida le trésor royal, vendit quelques comtés, s'embarqua après avoir pris la croix à Vezelay avec Philippe Auguste et, après leur entrevue à Nonancourt, petite cité normande non loin d'Evreux (tous deux sont en guerre et se haïssent) ils partirent ensemble en croisade mais se brouillèrent dès leur passage en Sicile où ils retrouvèrent leurs armées.

L'expédition en Terre Sainte fournit à Richard l'occasion de montrer sa hardiesse et sa vaillance. Elle donna naissance à l'épopée de ce roi d'Angleterre qui ignorait l'anglais et qui, pendant ses dix ans de règne, ne mit les pieds que six mois dans son royaume. Il étonna et séduisit toute la chevalerie d'Occident par ses actes de courage, ses aventures et son peu de raison. Après avoir passé l'hiver en Sicile, il se remit en route et, trois semaines plus tard, il débarqua à Limassol le 6 mai 1191, enleva l'île de Chypre aux Byzantins, l'annexant par droit de conquête ; là, il épousa le 12 mai l'Infante Bérengère de Navarre âgée de 21 ans. Puis, le 5 juin 1191, il débarqua avec toute son armée devant Acre (actuellement port d'Israël) toujours assiégé depuis 19 mois. Philippe Auguste était déjà là avec ses Croisés. Tous deux lancèrent l'assaut et enlevèrent la forteresse de St Jean d'Acre. La ville finit par capituler malgré tous les efforts du sultan Saladin, le 12 juillet 1191.

Richard était déjà auréolé du prestige de sa récente prise de Chypre ; on le qualifiait de premier chevalier de la chrétienté, ce qui irrita encore Philippe Auguste, son rival.

Philippe Auguste décida de rentrer définitivement en France le 31 juillet 1191, laissant à ses 10.000 chevaliers et à Richard Cœur de Lion le soin d'aller délivrer Jérusalem. Mais Richard, malgré sa bravoure et quelques succès, dut renoncer à s'emparer de la ville sainte. Le 3 septembre 1192, il signa une trêve de 3 ans, 3 mois, 3 jours avec le tout-puissant, amical et intelligent Saladin (qui était un kurde), trêve établissant le partage de la Palestine sur des situations acquises au cours de la 3^{ème} croisade, reconnaissant aux Francs les villes côtières, d'Acre jusqu'à Jaffa, mais l'intérieur de la Palestine, y compris Jérusalem, à Saladin qui garantissait la protection des pèlerins aux lieux saints.

Le séjour en Terre Sainte de Richard Cœur de Lion dura jusqu'en octobre 1192. Durant cette période, il se laissa prendre au mirage oriental, comme sa mère qui, jadis, avait accompagné son premier mari, le roi Louis VII, à la 2^{ème} croisade. Il prit un extrême plaisir à la compagnie de Saladin et du frère de celui-ci, Malik-al-Adil, gouverneur de Jérusalem, avec qui il entretint d'excellentes relations. Il souhaitait obtenir de lui un accord rapide ; voici le texte de la lettre qu'il écrivit à Saladin pour qu'il la transmette à son frère :

« Les nôtres et les vôtres sont morts, le pays est en ruines et l'affaire nous a complètement échappé, à nous tous. Ne crois-tu pas que cela suffit ? En ce qui nous concerne, il n'y a que trois sujets de discorde : Jérusalem, la vraie Croix et le territoire. S'agissant de Jérusalem, c'est notre lieu de culte et nous n'accepterons jamais d'y renoncer même si nous devons nous battre jusqu'au dernier. Quant à la Croix, elle ne représente pour vous qu'un bout de bois alors que, pour nous, sa valeur est inestimable. Que le sultan nous la donne et qu'on mette fin à cette lutte épuisante ».

Et voici la réponse de Saladin :

« La ville sainte est autant à nous qu'à vous ; elle est même plus importante pour nous car c'est vers elle que notre prophète Muhammad a accompli

son merveilleux voyage nocturne et c'est là que notre communauté sera réunie le jour du jugement dernier. Il est donc exclu que nous l'abandonnions ; jamais les Musulmans ne l'admettraient. Pour ce qui est du territoire, il a toujours été le nôtre et votre occupation n'est que passagère. Quant à la Croix, elle représente un grand atout entre nos mains et nous ne nous en séparerons que si nous obtenons, en contrepartie, une concession importante en faveur de l'Islam ».

Les textes de ces deux lettres fixèrent pour des siècles les positions des Croisés face aux Musulmans puis les positions de ceux qui succéderont aux Croisés, les Israélites. Comme les Grecs orthodoxes, les Juifs furent les principaux bénéficiaires du désastre des Francs en Palestine. La conquête de Jérusalem par les Musulmans fut suivie d'une véritable immigration juive en Palestine, facilitée par Saladin. A l'exception d'un court intermédiaire du royaume Franc de Jérusalem, la ville de Qods (c'est son nom arabe) était vouée pour neuf siècles à l'Islam. Richard Cœur de Lion crut trouver une solution pour le moins originale puisqu'il proposa au sultan de Jérusalem un traité de paix aux termes duquel Jeanne, sa propre sœur, l'épouserait ; mais tous deux, Jeanne et Malik, refusèrent. La 3^{ème} croisade se termina donc par un échec ; Jérusalem ne fut jamais reprise à Saladin, sultan d'Egypte et de Syrie qui mourut épuisé à Damas le 2 mars 1193. Ses trois fils et ses frères se partagèrent son empire, se trahirent et s'assassinèrent. Le vainqueur fut le frère cadet de Saladin, Malik-al-Adil, l'«ami» de Richard Cœur de Lion.



Richard ne put «L'Europe illustrée» 1777. Bibliothèque SAHS.

naturellement pas prolonger indéfiniment son séjour en Terre Sainte. Il fallait qu'il rentre en Europe car les pires nouvelles lui arrivaient par courriers de sa mère, aussi bien de Normandie que d'Angleterre. Son frère, le futur Jean sans Terre venait de s'emparer du royaume.. Richard quitta donc St Jean d'Acre par bateau le 9 octobre 1192. Il avait l'intention, en longeant les côtes dalmates, de gagner Venise d'où il prendrait la voie de terre pour atteindre au plus vite les Alpes, la vallée du Rhône et les confins de son propre territoire mais, à cause du mauvais temps, il dut débarquer sur l'île grecque de Corfou. Il renvoya une grande partie de son escorte pour pouvoir voyager incognito déguisé en Templier. Il accosta à Venise puis traversa la Carinthie (province de l'Autriche méridionale) pour aller chez son beau-frère Henri de Saxe. Mais il dut, pour cela, traverser les terres d'un comte vassal de l'archiduc d'Autriche, Léopold V dont Richard connaissait

l'hostilité à son égard car ils étaient ensemble en Palestine, notamment lors de l'attaque de St Jean d'Acre où Richard avait été agacé par ses fanfaronnades. Ce jour-là, Léopold ayant arboré son pennon sur une des tours de la ville, Richard, furieux, lui fit comprendre que lui seul et Philippe Auguste possédaient ce droit et il ordonna qu'on arrachât la bannière de l'archiduc d'Autriche et qu'on la jetât dans un égout. L'archiduc ne put que ravalier son ressentiment mais il allait trouver l'occasion de se venger !

Richard Cœur de Lion chevaucha 3 jours et 3 nuits pour gagner les bords du Danube. Un accès de fièvre quarte (sorte de paludisme) l'obligea à s'arrêter dans une auberge de la petite ville de Ginana près de Vienne. Le jeune cavalier qui l'accompagnait aurait, à cause du froid, emprunté les gants de Richard ornés de ses lions héraldiques et sorti malencontreusement de sa bourse une pièce d'or (ou de l'agent byzantin). C'est ainsi qu'on

soupçonna que son maître n'était pas qu'un simple marchand. Ainsi découvert dans l'auberge, le roi d'Angleterre fut conduit auprès de l'archiduc Léopold V d'Autriche. A présent, l'occasion s'offrait à ce dernier de tirer vengeance et il mit l'orgueilleux monarque en état d'arrestation le 20 décembre 1192.

Les nouvelles circulaient vite puisque Philippe Auguste, immédiatement averti, écrivit à l'empereur d'Allemagne dès le 28 décembre pour l'informer de la capture de Richard « l'ennemi de votre empire et le perturbateur de votre royaume ». Naturellement, la capture inespérée du roi d'Angleterre avait encouragé le roi de France

à pousser plus rapidement ses entreprises contre le célèbre captif. Le lieu de sa détention ne fut découvert qu'après un certain temps, un endroit inaccessible pour envisager une tentative de libération par la force : le château de Dürnstein, en Basse Autriche. ; il est aujourd'hui en ruines mais à l'époque qui nous concerne il venait d'être construit et était très confortable. Il semble que la vie du roi captif y fut assez gaie et luxueuse ; on dit qu'il supporta gaiement la captivité en saoulant ses gardiens !

Richard Cœur de Lion ne fut libéré que le 2 février 1194 mais il n'était plus en Autriche ; l'empereur d'Allemagne Henri VI s'était fait remettre le précieux prisonnier par l'archiduc d'Autriche pour le transférer au château-fort de Trifels, au cœur de la forêt du Palatinat. Les deux princes débattirent ensemble du montant de la rançon qu'ils

réclamaient : l'équivalent de 35.000 kilos d'argent ; en plus, Henri VI exigeait une prestation d'hommage.

Quant à Philippe Auguste, il avait envoyé l'archevêque de Reims chez l'empereur d'Allemagne pour l'inciter à garder Richard Cœur de Lion indéfiniment prisonnier et en avait profité pour attaquer la Normandie, enlever la puissante forteresse de Gisors et tout le Vexin normand. Le frère de Richard, Jean sans Terre, avait rejoint Philippe Auguste à Paris et lui avait fait officiellement hommage pour ses terres continentales.

Pendant la captivité de son fils, la reine Aliénor d'Aquitaine avait repris en main le gouvernement de l'empire anglo-angevin. Toutes les classes de la société, anglaise et normande, furent taxées pour rassembler le montant de la rançon mais la somme recueillie fut trop faible. Cependant, l'empereur consentit à mettre le roi Richard en liberté provisoire car en l'absence de Richard, son frère Jean cherchait à s'emparer du pouvoir. Aliénor alla chercher son fils en Allemagne en décembre 1193 et le 13 mars 1194 ils débarquèrent en Angleterre où l'accueil fut enthousiaste ; le roi fit une entrée triomphale à Londres. Deux mois plus tard, le 12 mai, il embarquait pour Barfleur, avec sa mère, pour affronter Philippe Auguste.

Au moment de la libération de Richard Cœur de Lion, Philippe Auguste écrivit à Jean sans Terre : « *prenez garde à vous, maintenant, le diable est lâché !...* ». Ce frère s'empressa de se réfugier auprès du roi de France mais, redoutant la vengeance de Richard, il finit par abandonner la cause de Philippe Auguste et, pour se faire pardonner, il ne trouva rien de mieux à faire que d'égorger la garnison française de chevaliers qui tenait Evreux ; il avait à peine 17 ans ! Puis il gagna Lisieux où était Richard et vint le trouver tout penaud ; celui-ci l'accueillit sans rancune.

La situation était périlleuse dans l'empire anglo-angevin car non seulement Philippe Auguste avait envahi la Normandie mais, en plus, l'Aquitaine se soulevait, l'Anjou et le Poitou glissaient vers la France. Aussi, pour reprendre la suprématie sur le frontière Est de son duché de Normandie, Richard Cœur de Lion la fortifia avec la construction du formidable Château-Gaillard, sur la falaise dominant la Seine, au Petit Andely, afin de barrer au roi de France la route de Rouen par la vallée.

Du vivant de Richard Cœur de Lion, Philippe Auguste n'osa pas s'attaquer au Château-Gaillard tant celui-ci paraissait redoutable. Il décida de tenter sa chance seulement quatre ans après la mort de Richard en isolant la place par un double fossé et obtenir ainsi sa reddition par la famine. Après plusieurs mois d'attente mis à profit pour préparer l'approche, l'assaut final eut lieu fin février et la forteresse tomba le 6 mars 1204.

Revenons à Richard Cœur de Lion aux prises avec les contestations de ses vassaux français. L'un d'entre eux, le comte Adhémar V de Limoges qui manifestait quelque indépendance à son égard, avait trouvé dans un champ près de son château de Châlus-Chabrol un retable en or massif qu'il refusa de remettre à son suzerain. Richard soutint que tout trésor appartenait au roi et réclama celui-ci, bien décidé à châtier le rebelle. Une querelle puis une guerre naquirent de cet incident mineur. Richard Cœur de Lion mit le siège devant le château de Châlus-Chabrol (Châlus est actuellement un petit chef-lieu de canton en Haute-Vienne). C'était un donjon modeste qui abritait tout au plus une quarantaine d'hommes et ne contenait pas d'armes. Le soir du 26 mars 1199, Richard sortit de sa tente en tenue légère, sans haubert, et simplement protégé d'un casque et d'un bouclier rectangulaire ; alors qu'il inspectait les travaux de sape de ses hommes, il vit, en haut d'une tour, un soldat qui courait de créneau en créneau avec, pour se protéger, une simple poêle à frire, spectacle qui déclencha le fou rire du roi. Il s'exclama : « *Une poêle à frire pour bouclier, il fallait y penser !* ». Puis : « *Mais il me vise, ce manant !* ». Le roi écarta son bouclier protecteur et fixa l'impudent. Cela dura l'espace d'un instant. Il y eut un bruit sec. Sa main se porta à l'épaule. Le sang !... L'archer avait effectivement tiré et la flèche était dans la cotte de maille, enfoncée en haut de l'épaule jusqu'à l'épine dorsale. Sur le moment, Richard n'y prêta pas attention ; il retourna à sa tente et essaya d'arracher l'arme mais la pointe en acier long, pointu et coupant resta dans la chair. Le lendemain, il était sur pied mais la plaie finit par s'infecter, la blessure prit mauvaise tournure, la gangrène s'y installa, le roi dut s'aliter, la fièvre le brûla. Sa mère, qui était à Fontevrault, le rejoignit, lui se sentit perdu, il se confessa et se repentit de ses fautes. Selon son vœu, l'empire fut remis à son frère Jean, son corps serait enterré dans le tombeau des Plantagenêt à l'abbaye de Fontevrault près de Saumur et son cœur dans la cathédrale de sa bonne ville de Rouen. Quant à ses entrailles, elles resteraient dans la chapelle du château de Châlus.

Richard Cœur de Lion quitta donc ce monde le soir du 6 avril 1199, sous sa tente, après douze jours de souffrances, en présence de sa mère Aliénor d'Aquitaine alors âgée de 77 ans. Ainsi, le roi non résidant demeura, pour l'éternité, loin de son royaume. C'est à peine s'il appartient à l'histoire d'Angleterre. On a dit de lui qu'il fut « un mauvais fils, un mauvais frère, un mauvais mari et un mauvais roi ! ». Ce roi, le plus grand homme de guerre de son temps, auquel rien ni personne n'avait pu résister était allé mourir dans un lieu écarté, loin de tout champ de bataille, en dépit des règles élémentaires du combat chevaleresque dont il était le symbole. Quelle fin absurde pour un Cœur de Lion !

Suzanne LIETOIR.

Communiqué d'une association voisine :

Défi Patrimoine relance ses visites thématiques

Cet été, nous vous convierons à notre nouveau spectacle au château de Condé en Brie : « le voyage initiatique », les 15, 21, 22, 28 et 29 juillet en après-midi. Pour les journées du Patrimoine, nous aurons plaisir de vous recevoir dans nos nouveaux locaux à l'abbaye du Val Chrétien pour une exposition sur le gothique international. En automne, nous vous offrirons une visite des vendangeoirs de Laon mais en attendant ...

le 19 mai 2001

nous vous proposons un retour au XIII^e siècle et vous convions à la découverte

du chantier médiéval de Guédelon en Puisaye

sous la direction de son inventeur, Michel Guyot, et de son concepteur, Christian Corvisier. A Guédelon, les artisans utilisent les techniques ancestrales de construction. Vous verrez au travail les tailleurs de pierre, les charpentiers, le potier, le maître de forge, les essarteurs, etc. construisant un « vrai-faux » château-fort médiéval.

Voici le programme de cette journée qui sera suivi en voiture personnelle :

- 10 h. 30 : rendez-vous à la grange d'accueil de Guédelon.
- 13 h. : visite du château d'Arrabloy et déjeuner (chacun apporte son pique-nique).
- 16 h. : visite du château de St Fargeau.
- 18 h. : visite de l'église de Moutiers.

Le parcours menant au chantier de Guédelon est fléché à partir de St Sauveur en Puisaye, cette dernière ville étant située à 16 km au sud-ouest de Toucy, dans l'Yonne.

Les inscriptions sont à prendre avant le 1^{er} mai auprès du secrétaire de l'association Défi Patrimoine, M. Desbrosses, 15, rue Victorine à 02220 St Thibaut. Leur coût est le suivant :

- 140 francs pour les membres de l'association,
- 190 francs pour les non membres,
- 50 francs pour les enfants de 10 à 14 ans,
- pour les enfants de moins de 10 ans, le coût du billet sera à acquitter sur place.

L'adhésion à l'Association Défi Patrimoine (dont le siège est actuellement 7, rue du Tarn à 02220 Arcy Ste Restitue) est fixée à 80 francs pour l'année 2001.

